



Bilan de la Sécurité

dans le Morbihan

Année 2018



ZERO
VERRE D'ALCOOL
RIEN,
NADA, NICHTS,
NIENIGS,



morbihan.gouv.fr



@prefet56



Préfet du Morbihan

Le Ministère de l'Intérieur donne un accès libre aux chiffres de la délinquance

Les données publiques "certifiées" par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure sont consultables sur :

- [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/chiffres-departementaux-mensuels-relatifs-aux-crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-police-et-de-gendarmerie-depuis-janvier-1996/>

Ces données sont actualisées mensuellement autour du 10 de chaque mois.

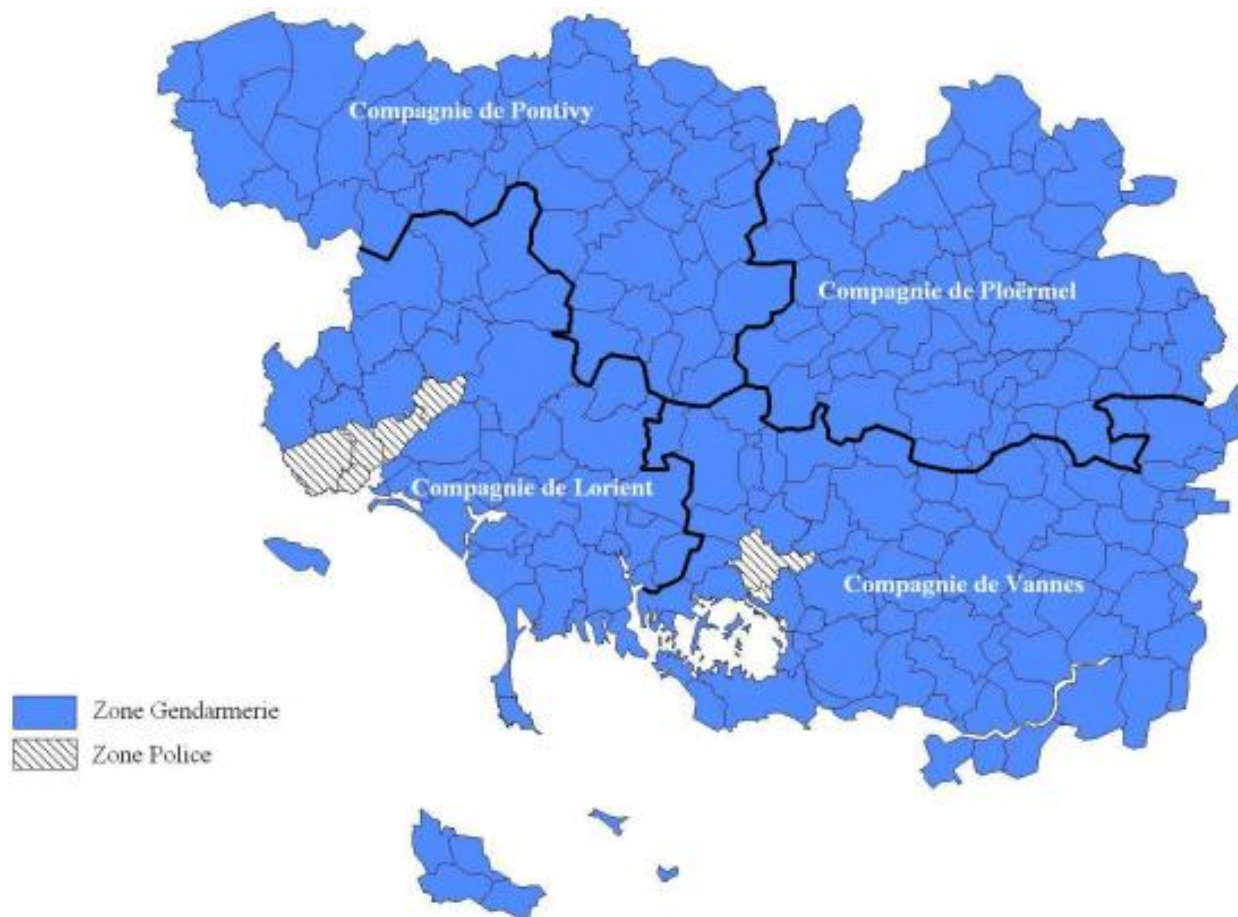
- **Interstats**,

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites>

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Insecurite-et-delinquance-en-2018-premier-bilan-statistique>

Sont en ligne le bilan annuel des chiffres de la délinquance et les chiffres départementaux.

Les zones de compétence Gendarmerie / Police



Zones Police : Vannes, Lorient, Lanester, Ploemeur, Larmor-Plage et Hennebont

SECURITE PUBLIQUE en Morbihan

Bilan de l'année 2018

Augmentation des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) sur l'ensemble du département

AVIP – Atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes

Cet indicateur concerne les faits de violences physiques crapuleuses* et non crapuleuses, les menaces de violences et les violences sexuelles (exemple : coups et blessures volontaires, atteintes aux mœurs, infractions contre la famille et l'enfance...). Il comprend les formes de violence affectant physiquement nos concitoyens, notamment dans la sphère familiale.

**Violences physiques crapuleuses: Violences qui ont pour but le vol, l'appropriation...*

Les AVIP enregistrent une hausse de **15,59%** (3 804 en 2017 - 4 397 en 2018), soit 593 faits supplémentaires plus prégnants en ce qui concerne :

- les violences physiques non crapuleuses (coups et blessures, rixes sur la voie publique, différends de voisinage...) **13,07%** soit 317 faits supplémentaires
- les violences sexuelles **37,40%** soit 135 faits supplémentaires
- les menaces de violence **17,92%** soit 131 faits supplémentaires

S'agissant des violences sexuelles, la libération de la parole largement relayée par les médias a contribué à inciter les victimes à déposer plainte d'autant que les délais de prescription légaux ont évolué pour les crimes et délits en matière de droit commun passant respectivement à 20 ans et 6 ans.

En 2018, les femmes sont les principales victimes des violences intrafamiliales (VIF) (violences sexuelles, coups et blessures, tentatives d'homicides, menaces et chantage).

Ces faits commis dans la sphère familiale (conjugale, familiale proche et élargie) représentent une hausse de **12,40%**, soit 274 faits supplémentaires (1 412 faits en 2018 contre 1 138 faits en 2017).

Les actions des services de l'État – déclinaison de la police de sécurité du quotidien :

Accueil des personnes victimes de violences :

- **formation des agents d'accueil de victimes de violences notamment faites aux femmes** (Flyer spirale de la violence)
- participation au financement d'un **accueil de jour de femmes à Vannes**
- financement (Fonds FIPDR) à part égale avec la ville de Vannes d'un **intervenant social à mi-temps au commissariat de Vannes**

Déploiement de plateformes numériques :

- **pré-plainte en ligne** : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

- **signalement en ligne de violence sexuelles et sexistes** : <https://www.service-public.fr/cmi>
permettre à toutes les victimes d'entrer en contact avec ces personnels spécialisés pour les accompagner vers le dépôt d'une plainte et, dans l'hypothèse où elles n'y seraient pas prêtes, de les orienter vers les partenaires du ministère de l'intérieur pour faciliter leur accompagnement et prise en charge sociale et/ou psychologique.

- **brigade numérique de la gendarmerie** <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique> et ouverture compte Facebook du groupement départemental
accueillir, orienter, informer et guider les internautes, y compris les personnes en situation de handicap. **L'accent a été mis sur l'accueil des femmes victimes de violences, les militaires de la brigade numérique ont suivi une formation en lien avec l'association France Victimes et 3919 violences femmes info.**
La brigade numérique a vocation à accueillir et à recevoir toutes les sollicitations des usagers internautes en les orientant prioritairement vers les téléservices (OTV, télépoints, préplainte en ligne, Pharos, Perceval, Thésée...) ou les sites étatiques, comme service public.fr, sur lesquels les usagers pourront obtenir des réponses précises à leurs questions.

- **ouverture du compte Facebook** du groupement de gendarmerie du Morbihan
<https://www.facebook.com/ggd56/> 28 000 abonnés. Facebook Live

Baisse sensible des atteintes aux biens (AAB)

AAB – Atteinte aux biens

Les atteintes aux biens concernent les faits de vol (vols à main armée, vols avec violences, vols avec entrée par ruse, cambriolages, vols simples et liés à l'automobile), les destructions et les dégradations.

Une baisse sensible des AAB de **7,95%** (17 099 en 2017 - 15 739 en 2018) soit 1 360 faits en moins, marquée par une diminution importante des cambriolages de **11,12%**, soit 401 faits décomposés ainsi :

- locaux d'habitations principales : **-8,89%** soit 157 faits
- résidences secondaires : **-11,59%** soit 38 faits
- locaux industriels et commerciaux : **-12,97%** soit 137 faits
- autres lieux : **-15,20%** soit 69 faits

Les actions des services de l'État – déclinaison de la police de sécurité du quotidien :

- **30 conventions de « participation citoyenne »** entre les forces de l'ordre et les communes (20 supplémentaires sont en cours d'élaboration pour 2019)
- **42 conventions de coordination** entre les polices municipales et les forces de sécurité intérieure (4 supplémentaires sont en cours d'élaboration)
- déploiement de caméras de vidéoprotection : 3155 caméras autorisées en 2018 (+63% par rapport à 2017 - 1932)
- **Opération tranquillité vacances**, permet à tout citoyen qui part en vacances, de signaler aux forces de l'ordre son absence et ainsi bénéficier de rondes de surveillance
- **interopérabilité des réseaux de radiocommunication** entre les polices municipales et les forces de sécurité de l'Etat
- développement de l'**accès aux agents de police municipale** aux informations relevant des **systèmes d'immatriculation des véhicules et permis de conduire**.
- **99 communes sur 100 ont élaboré un plan communal de sauvegarde obligatoire**, 44 autres ont réalisé un PCS pour anticiper les mesures de sauvegarde de la population en cas de crise

Point sur la lutte contre le trafic de stupéfiants

L'activité des forces de sécurité intérieure, police et gendarmerie, a été soutenue dans le département.

1 211 personnes ont été mises en cause entraînant 308 gardes à vue et l'incarcération de 26 individus.

Saisies en 2018 :

- résine de cannabis : 40 kg
- herbe de cannabis : 12,1 kg
- numéraires : 198 000 € et autres avoirs criminels (véhicules, armes....)

SECURITE ROUTIERE

Bilan de l'année 2018

Bilan Accidents Tués Blessés dont blessés hospitalisés (ATBH) arrêté sur les trois dernières années.

Le nombre d'accidents diminue par rapport à 2017 (-5,7%) et à 2016 (-4,9%).

Le nombre de personnes tuées est en hausse par rapport à 2017 (+15%) et il est en forte hausse (+35,3%) par rapport à 2016.

Le nombre de blessés diminue : 702 contre 747 en 2017 (-6%) et 773 en 2016 (-9,2%). Parmi ceux-ci, le nombre de blessés hospitalisés diminue également 207 contre 280 en 2017 (-26,1%).

Au 31 décembre	2016	2017	2018
Tués	34	40	46
Accidents	584	589	555
Blessés	773	747	701
dont blessés hospitalisés	277	280	207

Evolution 2017/2018

	Evolution 2017/2018
Tués	+15%
Accidents	-5,7%
Blessés	-6%
dont blessés hospitalisés	-26,1%

Les accidents mortels - année 2018

La cause « alcool et/ou stupéfiants » demeure toujours la principale cause des accidents mortels (37,2% des accidents mortels et 34,8 % des décès). Les stupéfiants, associés avec de l'alcool ou non, sont présents dans 16 accidents mortels sur 43.

La cause « vitesse » est en constante augmentation.

Elle est passée de 6 en 2016 à 8 en 2017 et elle est de 12 en 2018. Dans ces 12 accidents mortels dus à la vitesse, 7 conducteurs sont âgés de moins de 33 ans (32, 31, 27, 27, 20, 18 et 18 ans) soit une moyenne d'âge de 24,7 ans.

	Alcool et/ou stupéfiants	Vitesse	Refus de priorité	Autres causes*	Totaux accidents mortels
2018	16	12	5	9	43 (46 tués)
2017	15	8	5	11	39 (40 tués)
2016	15	5	4	7	31 (34 tués)

*autres causes : non respect des distances de sécurité, éblouissement par le soleil.

Pour les autres facteurs, on peut noter : l'inattention, les malaises (en augmentation chaque année depuis 2016), les refus de priorité dans 5 accidents mortels.

43 accidents mortels causent le décès de 46 personnes.

A noter que sur ces 43 accidents mortels, 24 se sont produits sans aucune collision avec un autre véhicule (19 seuls et 5 avec un piéton) soit 55,8% des accidents mortels.

Catégorie d'usagers

	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Evolution 2017/2018
Piétons	6	6	5	↓
Vélos	0	4	3	↓
Cyclomoteurs (inf à 50 cm3)	1	2	1	↓
Cyclomoteurs (sup à 50 cm3 et inf à 125 cm3)	0	2	2	→
motos (sup à 125 cm3)	6	8	6	↓
Véhicules légers ou utilitaires	21	20	28	↑
Poids lourds	0	0	0	→
Autres (voiturette, quad, moto-bike..)	0	0	1**	↑
Totaux	34	40	46	↑

**voiturette

Âge des personnes tuées

	2016	2017	2018*	Évolution 2017/2018
0-17 ans	2	2	2	▶
18-24 ans	8	7	7	▶
25-34 ans	8	11	8	▼
35-44 ans	1	5	8	▲
45-54 ans	3	6	8	▲
55-64 ans	5	1	6	▲
65-74 ans	3	3	1	▼
75 ans et +	4	5	6	▲
Total	34	40	46	▲

Sexe des personnes tuées

En 2018, le pourcentage de femmes tuées dans les accidents est de 26,1 %, taux le plus faible enregistré depuis 4 ans. Il se rapproche du dernier taux connu National. 22,6 % en 2017, taux en baisse également.

La coordination sécurité routière a mené de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention en 2018 en lien étroit avec les militaires de l'EDSR du Groupement départemental de la gendarmerie

Plus d'une centaine d' ACTIONS de sensibilisation auprès de différents publics :

- **65 actions de sensibilisation en établissements scolaires** ont mobilisé 90 IDSR et touché **6500 jeunes**
- **20 actions en entreprises** avec 56 IDSR et sensibilisé **940 personnes** (notamment à gare SNCF opération « Bien vu » à destination des usagers 2 roues)
- **25 festivals** ont bénéficié du matériel sécurité routière en touchant **965 000 personnes**
- **31 actions** à destination de seniors, d'associations ...

L'équipe de la coordination routière du Morbihan est lauréate de la 1^{re} ÉDITION DU PRIX National IdéeSR 2018, PRIX DES INITIATIVES LOCALES : Catégorie « JEUNES-ENFANTS »

Clowns et sécurité routière pour les enfants de maternelle et primaire :

L'action est portée par Frédéric Goulven, alors responsable de l'Observatoire Départemental SR, à la DDTM du Morbihan. Il s'agit de sensibiliser les plus jeunes à la sécurité routière par le biais d'un spectacle mettant en scène deux clowns (Fifi et Rico) abordant différents thèmes dont le vélo, les panneaux et le port de la ceinture de sécurité en voiture.

1 350 enfants sensibilisés par **7 IDSR** qui revêtent les costumes de Fifi et Rico pour l'occasion.

SAM : Fêtes de fin d'année :

46 communes ont menées une action SAM de différentes façon : Stand sécurité routière pendant le marché de Noël, pose d'affiches, distribution d'éthylotests chimiques et de flyers, Informations sécurité routière sur les panneaux lumineux de la commune, communication par voie de presse, site internet et bulletins municipaux, sensibilisation auprès des cafetiers et responsable des supermarchés
1230 capitaines de soirée

Prêt de deux pistes vélo :

35 communes ont emprunté les pistes vélo et **24 communes** ont une nouvelle formation.

Campagne avec 250 pharmaciens du Morbihan « médicaments et conduite » :

En France 3,4% des accidents mortels de la route sont liés à une prise de médicaments.

Une campagne de communication est lancée avec les **250 pharmaciens du Morbihan** associés à l'équipe de la coordination routière pour sensibiliser leur clientèle aux effets des médicaments sur leur capacité à conduire un véhicule (édition de flyers, tapis de

Forum des ERSR

Le Morbihan est un des rares départements de France à pouvoir compter un élu référent sécurité routière dans chaque commune

La Coordination Sécurité Routière du Morbihan a invité les Elus Référents Sécurité Routière, les Inspecteurs du permis de conduire, les auto-école et les Intervenants Départementaux Sécurité Routière à une demi journée d'information et d'échange avec Jean-Pascal ASSAILLY, Psychologue, chercheur à l'IFSTAR, qui a abordé les thèmes suivant :

- Une analyse fine des accidents chez les jeunes
- Pourquoi les jeunes se comportent-ils dangereusement ?
- Que peut-on faire ? Actions, Mesures et Evaluation